



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

professions de santé

Question écrite n° 52634

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les recommandations exprimées dans le rapport relatif aux « formations paramédicales ». Concernant la réingénierie de la formation d'infirmière, le rapporteur recommande de conforter la maîtrise des universités tout en leur laissant une souplesse d'organisation pratique permettant son adaptation aux réalités de terrain, d'une part, sur le contenu des enseignements théoriques, des contrôles de connaissance et de leur homogénéité entre les instituts de formation de soins infirmiers (IFSI) et, d'autre part, sur l'habitation au moins des enseignants vacataires et occasionnels et sur le contrôle de leurs supports pédagogiques. Il le remercie de bien vouloir lui faire part de son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 52634

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 mars 2014](#), page 2751

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)